



**Section CGT-Culture
de FONTAINEBLEAU**

Musée national du Château de Fontainebleau : Haro sur la privatisation de nos missions !

Une Direction qui passe en force

La Direction a pris la lourde responsabilité d'ouvrir en grand les vannes de **l'externalisation/privatisation** des missions de service public des personnels d'accueil et de surveillance du site, en ayant recours à une société privée de gardiennage.

Ce dossier ultra-sensible a été mené grand train, avec brutalité et précipitation, et tout a été mis en œuvre pour retarder ces annonces tonitruantes. Toutes ces précautions visaient un seul but : placer les personnels devant le fait accompli, escamoter la concertation et prendre de court toute contestation.

Qu'on en juge : à l'été 2010 l'établissement, confronté au sous effectif, prenait des mesures radicales en démarchant, pour une durée temporaire !?, une entreprise privée selon une **procédure d'urgence**, au prétexte que les congés estivaux des agents mettaient en péril l'ouverture du site. Aussitôt le Conseil d'administration de l'établissement était convoqué le 29 juin 2010 pour approuver la mesure, ainsi que son financement, en **majorant le droit d'entrée** payé par les visiteurs. Mesures applicables trois jours plus tard ! C'est dire qu'on ne s'est pas embarrassé avec la concertation.

Fontainebleau et l'EPA : une réforme qui ne passe pas

Erigé Établissement Public Administratif (E.P.A) en 2009, le château de Fontainebleau dispose d'une plus grande autonomie de gestion, et a vu augmenter ses missions. Mais alors que le Louvre en 1992 ou le château de Versailles en 1995 ont bénéficié de moyens conséquents pour se développer, Fontainebleau ne s'est vu attribuer quasiment aucuns moyens humains supplémentaires, alors qu'avec des effectifs très insuffisants, il se débattait déjà avec difficulté pour assurer au quotidien l'ensemble de ses missions.

Avec seulement 120 agents publics titulaires ou non titulaires et tous services confondus (jardiniers, agents d'accueil, conservateurs, administratifs...) pour prendre

en charge un domaine de 130 hectares, Fontainebleau fait décidément figure de parent pauvre !

Nommé en 2009, son Président (ancien directeur de cabinet de Christine Albanel), ne cesse d'intensifier les activités du Château, en imposant aux personnels une surchauffe infernale, créant un mal être généralisé.

Double discours, c'est le même homme qui était chargé de réduire le nombre de fonctionnaires au ministère de la Culture et qui se lamente aujourd'hui sur la pénurie de personnels de l'établissement qu'il administre.

Des missions sacrifiées

Le Président du château, par ailleurs préfigurateur du projet controversé de la Maison de l'Histoire de France, compense les suppressions d'emplois publics par le recours à des prestations de sociétés privées. Ainsi les agents d'État sont placés en situation de concurrence déloyale et considérés interchangeable avec des prestataires chargés exclusivement de sécurité et de gardiennage.

Ce sont deux conceptions du métier et des missions qui s'entrechoquent :

- l'une au service de l'intérêt général, avec des personnels statutaires formés et détenteurs d'un savoir faire basé sur la connaissance de l'environnement patrimonial, l'accueil et l'information du public sur l'histoire des lieux, sensibilisés à la conservation préventive...
- l'autre issue du secteur marchand, soucieuse de conquérir des parts de marché avec une main d'œuvre volatile assimilable à des vigiles.

Nouvelle offensive, nouvel affront

Aujourd'hui la direction entend enfoncer le fer dans la plaie : ce 14 décembre, le Conseil d'administration doit approuver pour 2012 un nouveau marché d'appel d'offre étendu à la totalité des espaces visités à la charge d'une société privée de gardiennage. Le principe du bon de commande, voisin de l'intérim, deviendrait alors la règle pour un maximum de « souplesse » ! Les personnels ont des états d'âme ? Désolé mais on ne peut faire autrement !

Non monsieur le Président : les personnels ne sont pas prêts à se laisser bafouer.

La pénurie de personnel n'épargne aucun service :

- l'entretien et la valorisation des 125 hectares de cours et jardins du domaine ne peuvent être décemment pris en charge par seulement 14 jardiniers ;
- l'activité des ateliers muséographiques est compromise ;
- le service des travaux et de la maintenance est trop restreint pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'EP ;
- les personnels administratifs et scientifiques sont à bout de souffle, accablés par une charge de travail bien souvent démesurée.

Les personnels du château de Fontainebleau sont déterminés à ne pas laisser faire. La CGT-Culture a déposé un préavis de grève pour le mercredi 14 décembre 2011.